



## SÉCURITÉ ET SECOURS

Fiche de synthèse de la sécurité et la sûreté de l'évènement ou de la manifestation à remplir obligatoirement.

L'organisateur s'engage à :

- **mettre en place un barrièrage du site**
- **laisser l'accès aux propriétés riveraines**
- **laisser un passage en cas d'intervention de véhicules d'incendie, de secours et de sécurité**
- **installer un dispositif spécifique destiné à empêcher la circulation des véhicules aux abords**

## DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Copie de la fiche de sécurité adressée à la Préfecture
- Plan de situation
- Attestation d'assurance

## SIGNATAIRE DE L'ORGANISATEUR

Le : ..... à .....

NOM..... PRENOM.....

SIGNATURE

## AVIS DE LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Le : .....

Monsieur Sylvain BERRIOS,  
Maire de Saint-Maur - Place Charles de Gaulle  
94100 Saint-Maur

SIGNATURE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

CABINET DU PREFET

Direction des Sécurités  
Bureau des polices administratives  
section réglementation générale

[pref-manifestations@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-manifestations@val-de-marne.gouv.fr)

## FICHE SYNTHÈSE DE LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ

### DE L'ÉVÉNEMENT OU DE LA MANIFESTATION

#### NOTA BENE :

*Cette fiche est destinée à accompagner chaque projet et devra être jointe obligatoirement au dossier de présentation et de sécurité-sûreté de l'événement ou de la manifestation.*

***Il conviendra de joindre systématiquement un plan des lieux précisant les dispositifs de sécurité-sûreté retenus.***

PILOTAGE DE L'ÉVÉNEMENT OU MANIFESTATION	
Intitulé de l'événement ou manifestation	
Dates (s) et horaires de l'événement ou manifestation	
Coordonnées de(s) organisateur (s)	Noms – prénoms – Tél et adresse mail :
Coordonnées du référent sûreté du projet	Nom – prénom – Tél et adresse mail :

CONFIGURATION DU LIEU	
Description et adresse du (des) lieu(x) utilisé(s)	
Nombre de personnes ou usagers attendus dans ces lieux	
<u>Préciser la nature des lieux</u> Espace public, voie publique, domaine ou lieu privé, bâtiment, espace clos (joindre un plan détaillé)	
Accessibilité des lieux pour les moyens de secours et de sécurité	Oui Non Nombre d'accès :
Présence d'une Vidéo protection	Oui Non
Nombre d'entrée sous contrôle pour accéder dans les lieux	
Nombre de sortie sous contrôle pour évacuer les lieux	

PERSONNELS TRAVAILLANT DANS LA ZONE DE L'EVENEMENT OU MANIFESTATION	
Effectif (nombre) destiné à assurer la sécurité et la sûreté à l'événement ou à la manifestation	Police municipale : Agents de sécurité : Intervenants secouristes :
Accréditation des intervenants ou exposants par l'organisateur	Port d'un badge nominatif: Oui Non
Poste de pré-accueil orientation information du public	Oui Non
Société de prévention et de sécurité	Oui Non
Poste accueil entrée du public  (Poste inspection filtrage ou PIF)	Nombre de PIF :
	Palpations de sécurité: Oui Non
	Contrôle sacs et bagages Oui Non
	Détection des métaux Oui Non
	Signalétique VIGIPIRATE réglementaire Oui Non

MOYENS MATERIELS POUR SECURISER LA ZONE DE L'EVENEMENT OU MANIFESTATION	
Lieux clos	Oui Non
Utilisation de barrières	Vauban : Oui Non Heras : Oui Non
Sonorisation des lieux	Oui Non
<u>Interdiction de <i>stationnement</i></u> sur voie publique au droit des lieux	Oui Non
<u>Interdiction de <i>circulation</i></u> sur voie publique au droit des lieux	Oui Non
Installation de <u>plots béton ou autre</u> sur voie routière (interdiction ou chicane de circulation)	Oui Non Nombre de plots :
Signalétique de l'événement ou fléchage approprié sur la voie publique	Oui Non
Signalétique des voies ou accès d'évacuation	Oui Non
Poste de sécurité/sûreté de l'organisateur	Oui Non
Description des mesures prises pour garantir le respect des gestes barrières (décret n°2020- 860 du 10 juillet 2020)	